

Les lauréats 2023 de l'appel à projets économie sociale et solidaire du Grand-Orly Seine Bièvre



Tiers-lieu en rez-de-chaussée de HLM, ateliers de réparation de vélo, logement étudiant participatif, épiceries solidaires ou coopératives... l'intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre a dévoilé ce mardi 21 novembre les huit lauréats de son appel à projets économie sociale et solidaire (ESS) 2023. Présentation.

C'est dans le dernier tiers-lieu ouvert par l'ESS Club, l'un des lauréats, que s'est tenue la remise des prix. "Nous avons reçu 14 candidatures et retenu 8 projets", indique Nathalie Lallier, vice-présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire de l'intercommunalité et maire de Paray-Vieille-Poste. L'ensemble des propositions reçues représente un montant global d'investissement de 135 434 euros, pour une enveloppe totale de subventions de 66 000 euros. Présentation des lauréats.

L'Ess Club, un tiers-lieu "connecteur" dans les cités HLM

L'association ESS Club, créée en 2014 à Alfortville, crée des tiers-lieux dans les rez-de-chaussée de cités HLM, en partenariat avec des bailleurs sociaux. Ces derniers sont ensuite animés avec les associations locales et les habitants, pour développer le lien social local et intergénérationnel. *"Nous sommes des connecteurs"*, résume Laurent Goutodier, directeur du développement de l'association. Après avoir ouvert des tiers-lieux à Alfortville, Champigny-sur-Marne ou encore Noisy-le-Grand, l'ESS Club a récemment ouvert à Villejuif, en partenariat avec Seqens, un local dans une résidence sociale, à quelques pas de l'espace des Esselières. Un 100 m² où l'on peut organiser réunions et ateliers, mais aussi travailler au calme, et animé par une salariée permanente. Tout récent, ce petit dernier n'a pas encore de nom. *"Il sera décidé avec les habitants"*, indique Laurent Goutodier. Mais il accueille déjà des ateliers comme le [programme pour séniors](#), [S'Team](#), déployé en partenariat avec le département du Val-de-Marne. Ce projet a reçu une subvention de 10 000 euros dans le cadre de l'appel à projets.

ChoisyTaCoop : épicerie coopérative

Initiée en 2022, l'association ChoisyTaCoop a ouvert en avril une épicerie coopérative dans le quartier des Gondoles dans un local du bailleur Batigère. Une idée partie de *"parents d'élèves qui souhaitent créer un lieu d'échanges"*, explique Sébastien Hutin, son président. L'association compte à ce jour 270 adhérents. La subvention de 10 000 euros doit servir à finir les travaux et contribuer au recrutement du premier permanent. Au-delà de la vente de produits sourcés en direct par les membres, l'association souhaite aussi développer les ateliers et conférences.

[Le projet a également été lauréat de l'appel à projets ESS du département, pour un montant de 7 000 euros.](#)

Episol, une épicerie sociale à Villejuif

À Villejuif, c'est l'épicerie sociale Episol qui a été primée. Créée depuis 2019 par l'association Villejuifoises Solidaires, elle accompagne un peu plus de 80 foyers précaires en leur permettant de faire leurs courses à des tarifs sociaux mais également en leur proposant de l'aide dans leurs démarches et des activités sociales et culturelles. *"Il s'agit, par exemple, d'apprendre à faire du vélo, ou de se familiariser avec le numérique"*, explique son président, Djamel Arrouche. Autant d'initiatives qui contribuent à redonner confiance. Une salariée, chargée de mission sociale, a été recrutée à cet effet. L'épicerie a perçu une subvention de 10 000 euros.

L'Aclef : du logement participatif pour les étudiants

Association créée en 2015 par des étudiants, au niveau national, l'Aclef (association de coopération pour le logement étudiant en France) travaille avec des bailleurs pour sous-louer des logements à tarifs solidaires aux étudiants. Le principe ensuite, et d'encourager une gestion très participative des lieux par les étudiants, pour les impliquer. *"Dans le Val-de-Marne, il y un grand besoin de logement étudiant"*, insiste Ivan Dementhon, responsable territorial de l'association. Le projet lauréat concerne une résidence de l'îlot Prudhon, à Ivry-sur-Seine, développée en partenariat avec la foncière Bellevilles, propriétaire du bâtiment. Ouverte depuis la rentrée 2023, elle a été meublée grâce à la ressourcerie voisine La Pagaille, et accueille 50% de boursiers, pour un loyer de 400 euros par mois. Le projet a reçu une subvention de 10 000 euros.

[Le projet a également été lauréat de l'appel à projets ESS du département, pour un montant de 10 000 euros.](#)

Pandobac verdit l'emballage au Min de Rungis

Esus créée en 2018, Pandobac propose des solutions logistiques pour remplacer les emballages à usages unique par des bacs réutilisables, pour les fournisseurs de denrées alimentaires. Le service comprend la mise à disposition de bacs, mais aussi leur lavage. La subvention de 10 000 euros vise à moderniser le centre de lavage situé sur le Min de Rungis, afin, notamment, de réduire sa consommation d'eau. Elle doit contribuer à l'emploi de nouveaux opérateurs de lavage.

[Lire aussi : Pandobac, une entreprise zéro déchet à Rungis](#)

La ressourcerie La Pagaille va acquérir une aérogommeuse

La ressourcerie La Pagaille, gérée par l'association La Rascasse, existe à Ivry-sur-Seine [depuis 2017](#) et s'est déjà largement développée avec différentes déclinaisons. Elle a notamment développé des ateliers couture, vélo et bois pour recréer des objets à partir des récupérations. L'association a perçu une subvention de 5 500 euros pour acheter une aérogommeuse afin de polir le bois et développer davantage la revente de meubles restaurés.

La recyclette du 9-4 et L'Écume des choses s'associent pour réparer les vélos

Voilà un projet mené en commun par deux structures. D'une part, La Recyclette du 9-4, un atelier chantier d'insertion de réparation de vélos installé à Orly depuis deux ans à l'initiative de l'association insertion par l'activité économique (IAE) Fresnes Services. D'autre part, la nouvelle ressourcerie L'Écume des choses, basée à Chevilly-Larue. Le projet, subventionné à hauteur de 5 500 euros, vise à y proposer des ateliers d'auto-réparation de vélos le samedi ont expliqué les deux directeurs des structures, Jean-François Keller (Fresnes Services) et Marion Lafon (L'Écume des choses).

Lire aussi : [La nouvelle ressourcerie L'Écume des choses ouvre à Chevilly-Larue](#)

Au fil de l'eau : un passeur de rives à Choisy-le-Roi

L'association Au fil de l'eau a été créée en 1982 pour sensibiliser à la préservation de la Seine et de la Marne grâce, notamment, à des croisières pédagogiques et culturelles, et dans le cadre de chantiers d'insertion. Elle propose également des passages de rives pendant la belle saison, sur ces deux cours d'eau. La subvention de 5 000 euros concerne le passage de rive à Choisy-le-Roi, entre le quartier des Gondoles et le centre-ville. *"Elle va nous aider à passer du bateau à essence au bateau électrique, ce qui est nettement mieux pour une association qui défend l'environnement"*, explique Carlos Caballero, chargé de développement de projets et de partenariats.

Lire aussi : [Est parisien : ce bateau collecteur de déchets va nettoyer la Marne et la Seine](#)

Article actualisé à 16h (ChoisyTaCoop a déjà ouvert)